



www.vufflens-la-ville.ch

Vufflens-la-Ville

Janvier 2017

# Bulletin d'informations officielles

No 1



## Dans ce numéro :

### **Agenda 2017**

1er avril : Soirée de gym

6 mai : Soirée de l'Harmonie du Pontet

26 août : Marché artisanal

### **Séances du Conseil Communal**

Mercredi 25 janvier

Mercredi 5 avril

Mercredi 21 juin (comptes 2016)

Mercredi 25 octobre (arrêté d'imposition 2018)

Mercredi 13 décembre (budget 2018)

Décisions du Conseil communal 2

Brèves de la Municipalité 4

Horaires CarPostal et CFF 10

Bibliothèque et divers 12

Sociétés locales 14

Don du sang 16

## **Conseil communal du 14 décembre 2016**

### **PREAVIS MUNICIPAL N°15/2016 : «Répartition intercommunale des rentrées fiscales et des charges inhérentes aux entreprises sises dans la zone industrielle En Fara »**

Dans sa séance du 14 décembre 2016,

#### **Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville**

- vu le préavis municipal N° 15/2016 du 21 novembre 2016;
- ouï le rapport de la Commission permanente des finances chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à l'unanimité)

d'autoriser la Municipalité à signer l'avenant à la convention de 1973, confirmant ainsi le principe d'une répartition intercommunale des recettes fiscales et des charges inhérentes de toute entreprise domiciliée fiscalement sur l'une des trois Communes territoriales du site En Fara.

\*\*\*

### **PREAVIS MUNICIPAL N°16/2016 : «Budget de fonctionnement 2017»**

Dans sa séance du 14 décembre 2016,

#### **Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville**

- vu le préavis municipal N° 16/2016 du 21 novembre 2016;
- ouï le rapport de la Commission permanente des finances chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à l'unanimité)

d'approuver le budget de fonctionnement pour 2017 présentant un total de revenus de CHF 8'369'700 et un total de charges de CHF 8'566'700, le déficit de CHF 197'000 étant pris en charge par le capital ou le fonds d'égalisation du résultat.

**PREAVIS MUNICIPAL N°17/2016 : «Fixation du plafond d'endettement et du plafond pour risques de cautionnements et autres garanties pour la législature 2016-2021»**

Dans sa séance du 14 décembre 2016,

**Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville**

- vu le préavis municipal N° 17/2016 du 21 novembre 2016;
- ouï le rapport de la Commission permanente des finances chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à la large majorité, moins deux abstentions)

1. De fixer le plafond d'endettement à moyen et long terme à 13 millions de francs pour la durée de la législature 2016-2021.
2. D'autoriser la Municipalité à se procurer les fonds qui lui sont nécessaires jusqu'au montant défini sous chiffre 1 des présentes conclusions, sous forme d'emprunts à moyen ou à long terme, cela au mieux des intérêts de la Commune.
3. De fixer le plafond de risques pour cautionnements et autres formes de garanties à 6,5 millions de francs pour la durée de la législature 2016-2021.

\*\*\*

**PREAVIS MUNICIPAL N°18/2016 : «Adoption d'un nouveau règlement pour le Conseil communal»**

Dans sa séance du 14 décembre 2016,

**Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville**

- vu le préavis municipal N° 18/2016 du 14 novembre 2016;
- ouï le rapport de la Commission permanente des finances chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a décidé

(à la large majorité, moins deux abstentions)

d'adopter le nouveau Règlement pour le Conseil communal et de prévoir son entrée en vigueur dès son approbation par la Cheffe du département concerné.

## ***Les brèves de la Municipalité – Ingrid Rossel, syndique***

### **Création d'une UAPE (unité d'accueil pour écoliers)**

Le Conseil Intercommunal Ajerco a approuvé, lors de la séance du 10 novembre dernier, l'ouverture de l'UAPE de Vufflens. Nous allons maintenant chiffrer les travaux à faire et nous vous proposerons un préavis pour ces travaux.

### **Association intercommunale de la piscine des Chavannes**

La Municipalité ainsi que la commission de votre Conseil a assisté hier soir à la séance de présentation des statuts de la future piscine scolaire et publique sise sur le territoire de Cossonay. Ces statuts sont présentés à l'ensemble des 17 communes susceptibles d'adhérer à cette association.

La suite des travaux se fera comme suit :

- La commission et la Municipalité apporteront leurs remarques ou propositions sur les statuts au comité de pilotage d'ici au 27 janvier 2017.
- Une synthèse des remarques sera prise en compte à mi-février, pour autant que ces remarques soient conformes à la loi sur les communes.
- Le comité de pilotage fera un préavis avec les statuts définitifs pour début mars.
- Le 7 et 8 mars 2017 une nouvelle séance sera organisée pour toutes les communes afin d'aborder le financement et donner une explication sur la version définitive des statuts.
- Un préavis vous sera soumis avant l'été pour une éventuelle adhésion, pour autant que le calendrier proposé par le comité de pilotage puisse être respecté.

### ***Olivier Berthoud, municipal***

L'initiative populaire demandant un changement du Règlement spécial, Plan Partiel d'Affectation « Plaine de la Venoge » a abouti, avec un total de 170 signatures valables.

Elle a été transmise aux Services de l'Etat pour examen préalable.

Le Conseil communal et les initiants seront naturellement informés du suivi.

## ***Olivier Duperrut, municipal***

### **Déchets**

Comme annoncé lors de la dernière séance du Conseil, un appel d'offres a été envoyé auprès d'entreprises de transports pour le ramassage de nos déchets.

Pas de changement, c'est l'entreprise Delacuisine Service Voirie SA à Cheseaux qui a remporté le marché pour les prochaines années.

Cela n'occasionnera pas de changement et d'habitude pour nos citoyens.

### **Police des constructions**

Changement de bureau technique. Le bureau Masotti Associés SA, à St-Prex, qui s'occupe du contrôle des constructions depuis de nombreuses années dans notre Commune, sera remplacé par le bureau technique de la Commune de Cossonay dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le bureau Masotti Associés SA restera en charge des dossiers en cours qu'il avait commencés à traiter dans la Zone industrielle de la Plaine de la Venoge.

### **Etat à ce jour dans la Zone industrielle de la Plaine de la Venoge :**

#### **Espace Arbres Monod SA** (parcelle 1132)

Construction d'une halle avec bureaux et stockage.

La réalisation est terminée, une visite des locaux a été effectuée. Le permis d'utiliser a pu être délivré.

#### **Intelis SA** (parcelle 929)

Construction de bureaux avec halle de stockage.

En construction et dans l'attente de l'annonce de fin des travaux pour effectuer une visite finale.

#### **Dénériaz SA** (parcelle 927)

Entreprise de génie civil, construction d'un dépôt de stockage.

En construction et dans l'attente de l'annonce de fin des travaux pour une visite finale.

#### **BoxPlay SA** (parcelle 1236)

Construction d'un dépôt de stockage.

Dans l'attente d'un planning pour le début d'année. Les travaux devraient débuter au printemps 2017.

#### **PanGas SA** (parcelle 1139)

Construction d'une halle industrielle avec surface de distribution gaz sanitaire et stockage, salle de formation et bureaux.

Les travaux vont commencer ces prochains jours.

**Stirnemann SA** (parcelle 933)

Construction d'une halle industrielle et administrative.

L'enquête s'est terminée le 27 novembre dernier. Nous sommes dans l'attente de la synthèse CAMAC pour pouvoir lever l'opposition et délivrer le permis de construire.

**Camion Transport SA** (parcelle 924)

Construction d'un centre logistique pour les transbordements rail-camions et camions-rail + bureaux.

Les travaux ont commencé conformément au premier projet dont le permis de construire a été délivré le 19 mai 2015. Le permis de construire pour le projet complémentaire a été délivré le 4 novembre 2016. Il est désormais exécutoire.

Je rappelle que ce projet complémentaire apporte une amélioration considérable au niveau sonore par rapport au premier projet.

**H2M Rail Routes SA** (parcelle 926)

Construction d'un centre de tri et de conditionnement des matériaux et d'un bâtiment administratif ainsi qu'une voie de desserte.

Les oppositions ont été levées et le permis de construire délivré en date du 19 novembre 2016. La consultation publique de la décision finale relative à l'étude de l'impact sur l'environnement (EIE) est ouverte jusqu'au 18 décembre 2016 au bureau communal.

Le permis de construire deviendra exécutoire à cette date s'il n'y a pas de recours auprès de la CDAP (Cour de droit administratif et public) de la part des opposants durant ce délai.

**COOP Société coopérative** (parcelle 920)

Construction d'une halle logistique et de bureaux, d'un parking souterrain de 66 places et d'une passerelle de liaison, sur la parcelle 920, ainsi que d'une voie d'accès ferroviaire privée sur la parcelle 922.

Le permis de construire a été délivré le 19 août 2016. Il a fait l'objet de deux recours auprès de la CDAP (Cour de droit administratif et public), toujours pendants.

***Michel Gruaz, municipal*****Mobilité**

Vous avez reçu en tout ménage de CarPostal le petit papillon jaune vous indiquant l'horaire des lignes postales 10.091 et 10.056. Depuis lundi 12 décembre nous bénéficions en effet du nouvel horaire. En ce qui concerne les trains en direction de Lausanne, il n'y a pas de changements notoires nous avons deux correspondances chaque heure au 42 et au 50. Cependant 3 trains supplémentaires, dits à la demi-heure, quittent la halte à 6.17, 7.17 et 8.18 toujours en direction de Lausanne. A relever qu'une troisième correspondance permet chaque heure d'arriver au 27 à Lausanne. Pour cela les trains partent au 06 en direction du nord et il faut changer à la gare de Cossonay-Penthalaz.

Le matin à 6.35, 7.35 et 8.35 3 bus passent devant l'église et donnent correspondance avec les trains des 42 pour Lausanne. Ces 3 bus desservent ensuite la zone industrielle du SEVA, s'arrêtant devant la COOP, pour assurer une correspondance à Bussigny avec les trains pour Lausanne.

En partant de Lausanne 2 trains par heure vous amènent à VIV au 06 et au 13. Cependant 2 trains supplémentaires, en fin de journée arrivent à 16.44 et 17.44. En outre, chaque heure un train part de Lausanne au 30 pour vous permettre d'arriver au 50 à Vufflens mais en transitant par Cossonay-Penthalaz. Pour ce qui est des bus, 4 courses en provenance de Bussigny, via la zone industrielle du SEVA, quittent notre halte pour Mex via notre village à 16.18, 17.18. 18.18 et 19.18.

### **Remplacement des conduites du chemin de la Cigale**

Les travaux arrivent à leur terme après avoir duré près de 4 mois contre 2 initialement prévus. Les importants travaux réalisés par la Romande Energie, qui a raccordé individuellement chaque bordier, et les travaux de remplacement de conduites privées, ainsi que certaines réfections chez des privés expliquent le dépassement de temps. L'enrobé a été posé mercredi passé sur le Ch. de la Cigale. La neige peut donc arriver. La Municipalité remercie une fois encore les bordiers de la Cigale, du Ch. de la Fontaine, du Ch. Neuf et de la Rie pour leur compréhension. Merci aussi aux bordiers du Ch. des Grands-Champs où des bennes ont dû être entreposées.

### **Domaine de l'eau**

Le décompte entre le volume d'eau acheté et vendu de sept. 2015 à sept. 2016 présente une différence de 5'800 m<sup>3</sup> sur plus de 63'500 soit une perte limitée de 8,4 %. Une bonne partie est due à deux fuites sur la conduite d'eau communale que nous venons de remplacer entre les Ch. de la Rie et de la Cigale ainsi que plusieurs fuites sur des conduites privées. Bien que ce résultat puisse être considéré comme satisfaisant, l'objectif 2017 est de faire mieux encore.

### ***Eric Maeder, municipal***

### **Manifestations**

La réception des jeunes nés en 1998 a eu lieu le vendredi **11 novembre** à la Maison de Commune. C'est ensuite par un repas en commun que s'est poursuivie la soirée, non sans que chaque nouveau citoyen présent ne reçoive un petit cadeau de la part de la Commune.

Nous vous rappelons que la Commune participe aux fenêtres de l'Avent le 20 décembre, dès 18h. Une soupe et le verre de l'amitié vous seront servis devant l'Administration communale.

**Des travaux d'entretien routier** ont été effectués fin novembre et début décembre. Réparation des trous avec un revêtement bitumineux sur le haut de l'Arzillier et le passage à piétons du Moulin de la Palaz. La peinture de ce dernier se fera au printemps, la température actuelle étant trop basse. Les trous sur la Ruelle ont été bouchés. La pose du tapis bitumineux définitif est reporté au printemps.

Un essai de réparation a été effectué sur la cunette en pavés de la Grand-Rue. Celle-ci nous donne des soucis de rénovation. Elle commence à se dégrader sérieusement.

### Contrôle de vitesse dans la zone 30

Après contrôles par affichage visible de la vitesse, nous avons effectué des contrôles masqués. La V85 est légèrement supérieure mais reste dans les normes. Pour valider définitivement la zone 30 par le Service des Routes, la V85 doit être inférieure à 37 Km/h.

Contrôles vitesse 2016 zone 30 Km/h

Emplacement du radar	Date	Valeurs	Estimation Véhicules	Vd [km/h]	Vmax [km/h]	V85 [km/h]	N. véhicules 15-30 Km/h	N. véhicules 30-35 Km/h	N. véhicules + 35 Km/h
Grand-Rue (garage) direct. école ( <b>visible</b> )	12 au 19 août	24282	6131	27	61	<b>32</b>	4780	989	362
Grand-Rue (garage) direct. école ( <b>masqué</b> )	31 oct. au 7 nov.	30985	7387	29	68	<b>35</b>	4708	1825	854
Rte de Bovon (école) direct. Cuvillard ( <b>visible</b> )	22 au 29 août	19755	4535	28	56	<b>35</b>	2769	1213	553
Rte de Bovon (école) direction Cuvillard ( <b>masqué</b> )	7 au 14 déc.	24015	5256	26	64	<b>34</b>	3643	1043	570
Grand-Rue 42 église direction Lsne ( <b>masqué</b> )	29 nov. au 6 déc.	26880	6489	29	64	<b>36</b>	3780	1708	1001



**Ingrid Rossel, syndique**

Monsieur le Président, Madame la secrétaire du Conseil, Mesdames et Messieurs les membres du conseil communal, mes chers collègues municipaux,

La Municipalité tient à vous remercier pour tout le travail effectué. En effet 2016 a été une année bien chargée avec exceptionnellement 7 conseils. Vu que nous avons eu une soirée déjà bien chargée je ne vais pas vous faire une récapitulation de l'année écoulée.

La Municipalité tient à remercier tout le monde, pour son engagement et son soutien dans cette année pleine de péripéties avec les dossiers de la Zone entre autres.

Nous notons aussi avec satisfaction que les travaux de la RC 177 ne subissent aucun retard.

Une pensée particulière pour mes collègues ainsi que notre personnel, et tout spécialement pour notre secrétaire Sandrine Böhlen qui a travaillé sans compter et consciencieusement à travers le dédale des dossiers de la Zone et des procédures juridiques.

Un mot encore pour votre bureau et votre Président Sébastien Jaquier pour vous faire part de l'excellente collaboration qui règne entre nous.

La Municipalité vous souhaite de passer de belles fêtes de Noël qui sont traditionnellement un moment familial et privilégié, nous vous souhaitons une excellente année 2017, et que la santé soit avec vous.





## Horaire

### 10.056 Mex–Vuflens-la-Ville–Bussigny ☉

Lundi–vendredi sauf fêtes générales et lundi du Jeûne 18 sep

	5601	5603	5605	5607	5609	5611	5613
<b>Mex VD, village</b>	6 30	7 30	8 30	16 30	17 30	18 30	19 30
Vuflens-la-Ville, église	6 35	7 35	8 35	16 35	17 35	18 35	19 35
Vuflens-la-Ville, Cuvillard	6 36	7 36	8 36	16 36	17 36	18 36	19 36
<b>Vuflens-la-Ville, gare</b> ○	6 38	7 38	8 38	16 38	17 38	18 38	19 38
Vuflens-la-Ville	6 42	7 42	8 42	16 42	17 42	18 42	19 42
Lausanne ○	6 57	7 57	8 57	16 57	17 57	18 57	19 57
<b>Vuflens-la-Ville, gare</b>	6 38	7 38	8 38	16 38	17 38	18 38	19 38
Vuflens-Aclens, zone industr.	6 43	7 43	8 43	16 43	17 43	18 43	19 43
<b>Bussigny VD, gare sud</b> ○	6 48	7 48	8 48	16 48	17 48	18 48	19 48
Bussigny	6 53	7 53	8 53	16 53	17 53	18 53	19 53
Lausanne ○	7 05	8 05	9 05	17 05	18 05	19 05	20 05

Lausanne	5 54	6 54	7 54	15 54	16 54	17 54	18 54
Bussigny ○	6 03	7 03	8 03	16 03	17 03	18 03	19 03
<b>Bussigny VD, gare sud</b>	5 60	6 60	7 60	15 58	16 58	17 58	18 58
Vuflens-Aclens, zone industr.	6 13	7 13	8 13	16 13	17 13	18 13	19 13
<b>Vuflens-la-Ville, gare</b> ○	6 18	7 18	8 18	16 18	17 18	18 18	19 18
Lausanne	6 01	7 01	8 01	16 01	17 01	18 01	19 01
Vuflens-la-Ville ○	6 13	7 13	8 13	16 13	17 13	18 13	19 13
<b>Vuflens-la-Ville, gare</b>	6 18	7 18	8 18	16 18	17 18	18 18	19 18
Vuflens-la-Ville, Cuvillard	6 19	7 19	8 19	16 19	17 19	18 19	19 19
Vuflens-la-Ville, église	6 21	7 21	8 21	16 21	17 21	18 21	19 21
<b>Mex VD, village</b> ○	6 26	7 26	8 26	16 26	17 26	18 26	19 26

Ordre des arrêts: **Mex VD**: village;  
**Vuflens-la-Ville**: église, Cuvillard,  
gare; **Vuflens-Aclens**: zone  
industr.; **Bussigny VD**: gare sud

☉ Disposition possible au plus tard  
24 h à l'avance ☎ 0848 40 20 40  
Du lu au ve de 08h00 à 12h00 et de  
13h30 à 17h00 (16h00 le ve)  
Pour les dimanches, lundis et fêtes  
générales, annonce jusqu'à 12h00  
le jour ouvrable précédent

**CarPostal Suisse SA (PAG)**  
**Région Ouest**  
**1401 Yverdon-Les-Bains**  
☎ 0848 40 20 40  
Fax 058 667 33 99  
www.carpostal.ch  
ouest@carpostal.ch



## Départ

Abfahrt-Partenza-Departure

## Gare de Vufflens-la-Ville

11 décembre 2016 – 9 décembre 2017

5 00

		Voie
506	<b>S1</b>	Yverdon-les-Bains-Grandson 2
542	<b>S2</b>	Lausanne-Villeneuve 1
550	<b>S1</b>	Lausanne 1

11 00

		Voie
1106	<b>S1</b>	Yverdon-les-Bains-Grandson 2
1113	<b>S2</b>	Vallorbe 2
1142	<b>S2</b>	Lausanne-Villeneuve 1
1150	<b>S1</b>	Lausanne 1

17 00

		Voie
1706	<b>S1</b>	Yverdon-les-Bains-Grandson 2
1713	<b>S2</b>	Vallorbe 2
1742	<b>S2</b>	Lausanne-Villeneuve 1
ⓐ 1744	<b>S</b>	Vallorbe-Le Brassus 2
1750	<b>S1</b>	Lausanne 1

23 00

		Voie
2306	<b>S1</b>	Yverdon-les-Bains-Grandson 2
2313	<b>S2</b>	Vallorbe 2
2342	<b>S2</b>	Lausanne-Aigle-St-Maurice 1
2350	<b>S1</b>	Lausanne 1

6 00

		Voie
606	<b>S1</b>	Yverdon-les-Bains-Grandson 2
613	<b>S2</b>	Vallorbe 2
ⓐ 617	<b>S</b>	Lausanne 1
642	<b>S2</b>	Lausanne-Villeneuve 1
650	<b>S1</b>	Lausanne 1

12 00

		Voie
1206	<b>S1</b>	Yverdon-les-Bains-Grandson 2
1213	<b>S2</b>	Vallorbe 2
1242	<b>S2</b>	Lausanne-Villeneuve 1
1250	<b>S1</b>	Lausanne 1

18 00

		Voie
1806	<b>S1</b>	Yverdon-les-Bains-Grandson 2
1813	<b>S2</b>	Vallorbe 2
1842	<b>S2</b>	Lausanne-Villeneuve 1
1850	<b>S1</b>	Lausanne 1

0 00

		Voie
006	<b>S1</b>	Yverdon-les-Bains-Grandson 2
013	<b>S2</b>	Vallorbe 2
059	<b>S1</b>	Lausanne 1

7 00

		Voie
706	<b>S1</b>	Yverdon-les-Bains-Grandson 2
713	<b>S2</b>	Vallorbe 2
ⓐ 717	<b>S</b>	Lausanne 1
742	<b>S2</b>	Lausanne-Villeneuve 1
750	<b>S1</b>	Lausanne 1

13 00

		Voie
1306	<b>S1</b>	Yverdon-les-Bains-Grandson 2
1313	<b>S2</b>	Vallorbe 2
1342	<b>S2</b>	Lausanne-Villeneuve 1
1350	<b>S1</b>	Lausanne 1

19 00

		Voie
1906	<b>S1</b>	Yverdon-les-Bains-Grandson 2
1913	<b>S2</b>	Vallorbe 2
1942	<b>S2</b>	Lausanne-Villeneuve 1
1950	<b>S1</b>	Lausanne 1

1 00

		Voie
139	<b>S</b>	Yverdon-les-Bains-Grandson 2

Nuits ⓐ/ⓑ/Ⓒ/Ⓓ/Ⓔ

8 00

		Voie
806	<b>S1</b>	Yverdon-les-Bains-Grandson 2
813	<b>S2</b>	Vallorbe 2
ⓐ 818	<b>S</b>	Lausanne 1
842	<b>S2</b>	Lausanne-Villeneuve 1
850	<b>S1</b>	Lausanne 1

14 00

		Voie
1406	<b>S1</b>	Yverdon-les-Bains-Grandson 2
1413	<b>S2</b>	Vallorbe 2
1442	<b>S2</b>	Lausanne-Villeneuve 1
1450	<b>S1</b>	Lausanne 1

20 00

		Voie
2006	<b>S1</b>	Yverdon-les-Bains-Grandson 2
2013	<b>S2</b>	Vallorbe 2
2042	<b>S2</b>	Lausanne-Villeneuve 1
2050	<b>S1</b>	Lausanne 1

9 00

		Voie
906	<b>S1</b>	Yverdon-les-Bains-Grandson 2
913	<b>S2</b>	Vallorbe 2
942	<b>S2</b>	Lausanne-Villeneuve 1
950	<b>S1</b>	Lausanne 1

15 00

		Voie
1506	<b>S1</b>	Yverdon-les-Bains-Grandson 2
1513	<b>S2</b>	Vallorbe 2
1542	<b>S2</b>	Lausanne-Villeneuve 1
1550	<b>S1</b>	Lausanne 1

21 00

		Voie
2106	<b>S1</b>	Yverdon-les-Bains-Grandson 2
2113	<b>S2</b>	Vallorbe 2
2142	<b>S2</b>	Lausanne-Villeneuve 1
2150	<b>S1</b>	Lausanne 1

10 00

		Voie
1006	<b>S1</b>	Yverdon-les-Bains-Grandson 2
1013	<b>S2</b>	Vallorbe 2
1042	<b>S2</b>	Lausanne-Villeneuve 1
1050	<b>S1</b>	Lausanne 1

16 00

		Voie
1606	<b>S1</b>	Yverdon-les-Bains-Grandson 2
1613	<b>S2</b>	Vallorbe 2
1642	<b>S2</b>	Lausanne-Villeneuve 1
ⓐ 1644	<b>S</b>	Vallorbe-Le Brassus 2
1650	<b>S1</b>	Lausanne 1

22 00

		Voie
2206	<b>S1</b>	Yverdon-les-Bains-Grandson 2
2213	<b>S2</b>	Vallorbe 2
2242	<b>S2</b>	Lausanne-Aigle-St-Maurice 1
2250	<b>S1</b>	Lausanne 1

## Explication des signes

- S** RER Vaud ⓐ  
Les arrêts desservis par les trains sont indiqués sur le plan du réseau
- ⓐ Pas de vente de billets dans les trains. Les voyageurs sans titre de transport valable s'acquittent d'une surtaxe spéciale
- ⓑ Lundi-vendredi, sauf fêtes générales
- ⓒ Chaque jour, sauf samedis
- ⓓ Samedis, dimanches et fêtes générales
- ⓔ Lundi-samedi, sauf fêtes générales
- ⓕ Dimanches et fêtes générales
- Les fêtes générales sont: 1er et 2 jan, Vendredi saint, lundi de Pâques, Ascension, lundi de Pentecôte, 1er août, 25 et 26 déc
- ⓖ Vendredi
- ⓗ Samedi
- ⓓ Dimanche
- ⓓ S'arrête à Bussigny



## Dons de livres

Si vous avez des livres à nous donner, il est préférable que vous nous contactiez, avant de les déposer devant la porte de la bibliothèque, car bien souvent nous avons reçu des livres que nous ne pouvions pas sélectionner pour notre bibliothèque.

Bibliothèque communale, téléphone : 021 701 36 30

\*\*\*\*\*

## Exposition itinérante au Bureau communal

Jusqu'au 31 mars, venez découvrir la 1ère exposition de 4 jeunes artistes de la région (3 peintres et 1 photographe)



\*\*\*\*\*





Buchstart  
Nè pour lire  
Nati per leggere  
Naschi per leger



## Atelier découverte du livre pour les tout petits

Moment de partage...  
Plaisir du livre...  
Convivialité....  
Découverte....

Avec qui ?

Avec maman, papa, grand-papa, grand-maman, son frère, sa sœur, sa  
nounou, la bibliothécaire,...

Nous vous attendons les

**Mercredi 18 janvier 2017 à 9h30**

**Mercredi 15 mars 2017 à 9h30**

**Mercredi 17 mai 2017 à 9h30**

A la bibliothèque de Vufflens-la-Ville

Cuvillard 17

1302 Vufflens-la-Ville

**Venez nombreux !**



Buchstart  
Nè pour lire  
Nati per leggere  
Naschi per leger

Animé par Florence Paratte enseignante  
Toute question au 021 635 53 17



Chers jeunes musiciens, chers élèves et chers parents,

Voici les activités à venir organisées par l'école instrumentale:

Petit ensemble de jeunes musiciens:

Si tu as envie de jouer de la musique avec d'autres jeunes, tu peux rejoindre le petit ensemble de l'école de musique de l'harmonie du Pontet.

**Cet ensemble est gratuit.**

Cet ensemble répète 1 lundi sur 2 de 17.30 à 18.30 (prochaines dates: 9 et 23 janvier 2017). Il y a de la place. Il est possible d'essayer 1 ou 2 fois avant de s'inscrire. **Il est offert à tous les jeunes ayant 2 ans de pratique, que tu suives des cours privés ou dans une autre école de musique, cela n'a aucune importance.** Il sera dirigé par Jean-Pierre Hartmann, professeur et directeur de l'harmonie du Pontet.

Renseignements: Rachel Allistein, Tél. 021 / 701 51 43

Soirée de l'Harmonie du Pontet: samedi 6 mai 2017 à Vufflens-La-Ville  
samedi 13 mai 2017 à Bussigny

Concours de solistes: samedi 20 mai 2017 à Aubonne

En espérant vous rencontrer lors de ces prochaines activités, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Murielle et Rachel

# CONDUIRE COMME ÇA ?

© Police cantonale vaudoise



[votrepolice.ch](http://votrepolice.ch)

# DÉGIVREZ !

Votre Police

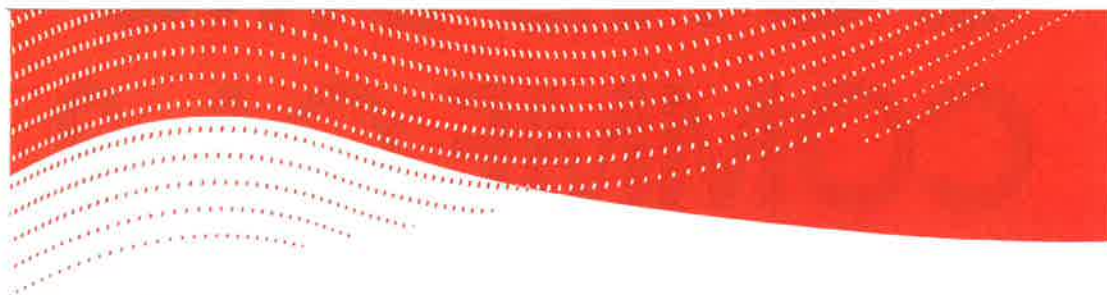




www.vufflens-la-ville.ch

Janvier 2017

No 1



TRANSFUSION INTERREGIONALE CRS  
INTERREGIONALE BLUTSPENDE SRK

# Don du sang

Mardi 10 janvier 2017

Mardi 2 mai 2017

Mardi 3 octobre 2017

**14h30 – 20h00**

Grande Salle

Place du Château 8

**ECHALLENS**

[itransfusion.ch](http://itransfusion.ch)

